

Une régie publique : Un changement pour le quotidien des habitants

Dans les années 90, après des affaires de corruption, on assiste à des retours en gestion publique de l'eau. De grands groupes privés faisaient des propositions de services très alléchantes, en pour inciter les collectivités à adopter leur gestion privée. Un opérateur privé offrait 150 millions de francs pour obtenir la délégation pendant 20 à 30 ans. La justice a depuis considéré que cela était illégal. Il y a 20 ans on avait 70 % de gestion privée en eau et 30% en public, aujourd'hui on est à 50/50. En 1995 Besançon a résisté à la privatisation de sa gestion de l'eau.

Besançon, une baisse de 20 à 25 % des prix de l'eau !

Lorsque Besançon a transféré ses compétences à Grand-Besançon Métropole (67 communes), une régie communautaire a été établie, s'étendant aux communes auparavant gérées en privé. À l'issue de leurs contrats, ces communes ont intégré la gestion publique, ce qui a entraîné une baisse des tarifs de 20 à 25 %, tout en garantissant une qualité d'eau distribuée irréprochable.

Des agents au service de l'intérêt public pour un coût inférieur

Avant le transfert de compétences et l'élargissement de la régie publique, le service de l'eau et de l'assainissement comptait 114 agents. En 2026, lorsque toutes les délégations de service de ces communes seront reprises, leur nombre atteindra 196.

Bon pour le pouvoir d'achat, l'écologie et notre agriculture !

L'agglomération fait également la promotion de la consommation d'eau du robinet, qui est moins coûteuse et a un impact environnemental réduit par rapport à l'eau en bouteille en plastique. Il est crucial d'accompagner plutôt que de culpabiliser, et ce dans tous les secteurs, pour garantir une transition juste. Pour réduire les pollutions agricoles, sur le temps long, elle accompagne la transition des agriculteurs vers une agriculture biologique.

Réchauffement climatique et eau : un enjeux démocratique

La prise de conscience que l'eau est une ressource qui pourrait venir à manquer est essentielle. Ainsi, il est crucial de se réapproprié politiquement la question de l'eau et de ne pas laisser des intérêts privés guider nos choix pour préserver l'intérêt à court terme de leurs actionnaires.

Pour l'agglomération Chalonnaise : un exemple à suivre ?

